

Pour renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les écoles après la scolarité obligatoire

Christophe Schaffter (CS-POP)

Notre école jurassienne du post-obligatoire doit pouvoir préparer au mieux les jeunes adultes à leur entrée dans la vie citoyenne. Pourtant, cette éducation à la citoyenneté dans les degrés du post-obligatoire est très peu dotée en temps. Ne sont pas comptabilisées les initiatives uniques ou journées hors-cadre proposées par certaines écoles. Celles-ci sont évidemment les bienvenues mais reposent par trop sur l'opportunité ou la volonté de l'un ou l'autre des professeurs ou d'élèves.

Au niveau du secondaire I, le Plan d'études romand prévoit quelques espaces pour parler d'instruction civique, de fonctionnement de l'État et de démocratie.

Au niveau du secondaire II, certaines écoles dispensent une seule leçon d'éducation à la citoyenneté, en première année. Rien en 2^{ème} année, rien en 3^{ème} année, à l'exemple de l'École de commerce. C'est regrettable, précisément au moment où les étudiant·es obtiennent leur majorité civile et civique. Dans ces conditions, peut-on véritablement leur reprocher de ne pas connaître Roland Béguelin ou le sens de la fête du 23-Juin ?

Notre Canton doit pouvoir à tout le moins utiliser la marge de manœuvre qui lui reste en la matière eu égard à ses obligations fédérales ou intercantionales. Aménager et renforcer le contenu des branches telles que la culture générale ou l'IPS serait déjà bienvenu. Augmenter le pensum horaire dans le sens du postulat serait idéal. L'ancienne députée Pauline Queloz avait déposé avec succès une motion en 2019 pour favoriser l'enseignement de l'histoire jurassienne.

Le Gouvernement est donc invité à étudier et à entreprendre toutes les démarches utiles afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté dans les écoles du post-obligatoire, pour chaque filière et chaque année.

Christophe Schaffter (CS-POP)

Co-signataires

- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés

- 2022-02-17_08-11-20-078.pdf



Parlement jurassien
Groupe Vert-es et CS-POP

POSTULAT n° 443

Pour renforcer l'éducation à la citoyenneté dans les écoles après la scolarité obligatoire.

Notre école jurassienne du post-obligatoire doit pouvoir préparer au mieux les jeunes adultes à leur entrée dans la vie citoyenne. Pourtant, cette éducation à la citoyenneté dans les degrés du post-obligatoire est très peu dotée en temps. Ne sont pas comptabilisées les initiatives uniques ou journées hors-cadre proposées par certaines écoles. Celles-ci sont évidemment les bienvenues mais reposent par trop sur l'opportunité ou la volonté de l'un ou l'autre des professeurs ou d'élèves.

Au niveau du secondaire I, le Plan d'études romand prévoit quelques espaces pour parler d'instruction civique, de fonctionnement de l'État et de démocratie.

Au niveau du secondaire II, certaines écoles dispensent une seule leçon d'éducation à la citoyenneté, en première année. Rien en 2^{ème} année, rien en 3^{ème} année, à l'exemple de l'École de commerce. C'est regrettable, précisément au moment où les étudiant-es obtiennent leur majorité civile et civique. Dans ces conditions, peut-on véritablement leur reprocher de ne pas connaître Roland Béguelin ou le sens de la fête du 23-Juin ?

Notre Canton doit pouvoir à tout le moins utiliser la marge de manœuvre qui lui reste en la matière eu égard à ses obligations fédérales ou intercantionales. Aménager et renforcer le contenu des branches telles que la culture générale ou l'IPS serait déjà bienvenu. Augmenter le pensum horaire dans le sens du postulat serait idéal. L'ancienne députée Pauline Queloz avait déposé avec succès une motion en 2019 pour favoriser l'enseignement de l'histoire jurassienne.

Le Gouvernement est donc invité à étudier et à entreprendre toutes les démarches utiles afin de promouvoir l'éducation à la citoyenneté dans les écoles du post-obligatoire, pour chaque filière et chaque année.

Delémont, le 16 février 2022

Groupe Vert-es et CS-POP
Christophe Schaffter, député

Cosignataires en annexe.

Cosignataires



Christelle Baconat



Philippe Bassin



Raphaël Breuleux



Sonia Burri-Schmassmann



Ivan Godat



Pauline Godat



Baptiste Laville



Rémy Meury



Céline Robert-Charrue Linder



Magali Rohner



Tania Schindelholz



Hanno Schmid



Roberto Segalla